

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2011029

Signataire : SA-ML

OBJET :Avenant à la Convention d'objectifs et de financement "Relais Assistantes Maternelles" avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la convention d'objectifs et de gestion de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales 2009-2012 visant à développer l'offre d'accueil de jeunes enfants par une meilleure information et un accompagnement des familles dans l'obtention d'un mode d'accueil en soutenant notamment les relais d'assistant(e)s maternel(le)s.

Vu le projet d'avenant à la convention d'objectifs et de financement « Relais Assistantes Maternelles » n°06-011 pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE : le Maire a signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement « Relais Assistantes Maternelles » N°06-011

DIT QUE : le financement alloué par la Caisse d'Allocations Familiales sera inscrit au budget communal sur l'imputation 903-7478-64

Pour le Maire

L'adjoint délégué